



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015

Excusé(s) avant donné procuration : Mme Axelle PALLU-CAILLET à Mr Cyril DELARUE
Excusé(s) : Mr Philippe MESLARD

Est nommée secrétaire de séance : Mr David DEL PESO

Le compte-rendu est validé avec une remarque : Mme CREPIN remarque que le devis pour les travaux du lagunage ont été signés avant d'avoir eu le rapport de la SOCOTEC.

Le Conseil Municipal,

- Autorise le Maire à modifier le règlement de l'eau afin de pouvoir répondre à la demande des administrés souhaitant ne plus utiliser leur branchement d'eau.
- Autorise le Maire à accepter le fonds de concours proposé par la Communauté de Communes, pour un montant de 7 040.00 €.
- Autorise le Maire à prendre la compétence « Action en faveur de la promotion du Tourisme, création et gestion d'un Office de Tourisme » par la Communauté de Communes.
- Est informé du réaménagement du secrétariat pour un montant total de 2 690.64 € H.T. soit 3 228.77 € T.T.C..
- Est informé du changement du système informatique au secrétariat pour un montant de 2 271.02 €.

➤ Questions diverses

Le Conseil municipal,

- Est informé de la possibilité d'achat d'un kit sonalerte pour prévenir la population en cas d'évènements urgents. A la majorité ce projet n'est pas retenu.
- Est informé de la possibilité d'achat d'un radar pédagogique subventionné par le Conseil Départemental. Par ailleurs, la Communauté de Communes en a commandé pour mettre à disposition des communes. Le projet reste à l'étude.
- Doit émettre un avis sur le plan de mutualisation de la Communauté de Communes : Le Conseil Municipal émet un avis réservé sur la mutualisation eu égard au projet de fusion des communes vers les communes nouvelles.
- Discute le principe des invitations au banquet des Anciens. Mr Rozaire souhaite inviter toutes les personnes de plus de 70 ans même non inscrites sur les listes électorales. Une proposition de colis est faite pour les personnes absentes au banquet.
- Mène une réflexion sur l'éventuelle ouverture 8^{ème} classe à la rentrée 2016 et l'implantation d'une nouvelle salle de réunion et d'un city park.
- Est informé des dates des élections régionales les 6 et 13 décembre prochains.
- Est informé qu'une date doit être fixée pour réunir la commission du bulletin municipal.
- Mme LELIARD propose de mener une réflexion sur un arbre de Noël pour les enfants du Gault St Denis, ainsi qu'une chasse aux œufs.
- Mr DARMIGNY propose de rediscuter la gratuité du repas au 14 juillet et au banquet pour les membres du Conseil Municipal.

Le Maire,
Benoist MOREAU